

● ACCÈS/CIRCULATION & STATIONNEMENT

STATIONNEMENT

PENDANT LE MONTAGE

Le stationnement est gratuit à l'intérieur du Parc sous réserve de respecter les horaires d'accès et les aires et parkings de stationnement réservés à cet effet par le Parc des Expositions.

La gratuité des parkings cessera **le lundi 29 novembre à 23h00**. Les véhicules de tourisme ne sont pas admis à l'intérieur du Parc. L'accès des camions sera soumis à des conditions particulières selon l'affluence autour des halls concernés. Aucun engin motorisé ne sera autorisé à rentrer dans les halls **le lundi 29 novembre 2021** (sauf dérogation exceptionnelle de l'organisateur).

PENDANT LA PERIODE D'OUVERTURE

Les livraisons sont autorisées de 6h30 à 8h00 après contrôle à l'entrée du Parc des Expositions et l'obtention d'un macaron temporaire de livraison. Aucun stationnement, stockage d'aucune sorte ne sont autorisés à l'intérieur du Parc des Expositions.

Le stationnement est interdit sur les couloirs de circulation et sur les périmètres de sécurité, dès l'heure d'ouverture au Public. Les Poids Lourds et les véhicules utilitaires peuvent stationner gratuitement sur le parking de rétention.

Attention : à partir du **lundi 29 novembre à 23h**, tous les véhicules positionnés aux abords des halls devront avoir quitté cet emplacement pour se garer dans les parkings définis sous peine d'enlèvement et de mise en fourrière.

RESERVER UN PARKING

Des abonnements forfaitaires de parkings sont proposés, à réserver dans votre Espace client. Pendant le montage et l'ouverture du salon, vous pourrez acheter des places de parking à l'Accueil Exposants situé à l'Accueil A (sous réserve de disponibilité).

LE SOIR DU DEMONTAGE

À la fermeture du salon, seuls les chariots à main et chariots plats sont autorisés. L'accès des engins motorisés dans les halls est autorisé 2 heures après la fermeture au public, sous réserve de l'évolution du chantier.

● BADGES D'ACCÈS

BADGE EXPOSANT

Le badge exposant permet d'accéder au Parc des Expositions pendant la période de montage, d'ouverture et de démontage selon les horaires indiqués sur le planning horaires exposants. (Voir fiche Horaires Exposants – [Cliquez ici](#))

L'exposant déclare et personnalise ses badges dans son Espace client.

Les badges sont à personnaliser dans votre Espace client puis à imprimer sous la forme d'un badge électronique. Pour les demandes complémentaires de badges, une commande est disponible dans votre Espace client.

Quota de badges gratuits par exposant.

m ²	12-30m ²	31-50m ²	51-100m ²	101-150m ²	151-250m ²	251-350m ²	>350m ²
Badges	5	9	12	15	20	25	30

BADGE MONTAGE / DEMONTAGE

Le badge montage / démontage permet à vos prestataires et sous-traitants d'accéder au Parc des Expositions pendant la période de montage, et de démontage selon les horaires de travail.

Les badges de montage / démontage seront disponibles à l'entrée des halls à partir du début du montage. Ils seront distribués aux portes des halls par le service de sécurité mis en place par l'organisateur.

Il n'est pas valable pendant la période d'ouverture au public du mardi 30 novembre au jeudi 2 décembre 2021.

LE PORT DU BADGE EST OBLIGATOIRE.

Accédez à votre espace client

Les prestations à commander avant le montage depuis votre espace exposant dans la boutique – date limite des commandes le 05/11/2021.

A Prestations techniques délivrées par le Parc de Montpellier* à commander depuis la « Boutique » :
- Electricité • Place de parking, eau, Connexions internet & téléphonique ...

***Pour toutes questions relatives aux prestations techniques délivrées par le Parc de Montpellier, vous devez contacter le Service Exposants : + 33 (0)4 67 17 68 58 – regiesitevi@spl-occitanie-events.com**

Besoin d'aide ? ▼

Accueil Espace financier Participation Partenaires Badges & invitations **Boutique** Communication Infos pratiques

Mon compte

Recherche
Mes paniers

Accueil > Boutique > Recherche

Boutique

Cet espace vous permet de commander l'aménagement de votre stand et le mobilier, promouvoir votre participation, ou encore booster votre communication.

Pour toute autre prestation (électricité, élingues, places de parking, internet...), veuillez cliquer [ici](#). **A**

Si vous avez souscrit une offre de stand équipé et que celle-ci comporte un "forfait décoration", nous vous invitons à passer commande d'articles ! La présence du picto ci-dessous signifie que les articles sont concernés par le forfait décoration.

Article éligible au forfait décoration

Le montant de votre "pack décoration" sera déduit de la facture finale.

Attention :

- **Fermeture de la boutique le 19 Novembre 2021.**
- **Prix majorés de 10 % à partir du 20/11/2021** sur certains produits.
- Pour avoir un accès **complet** à la rubrique « boutique », votre stand doit être affecté. Cela signifie que votre numéro de stand doit vous être attribué.

B Les prestations d'aménagement de stand (réserve, moquette, cloisons, spot, mobilier, outils de communication, invitations...) dans la boutique

A partir du 25 novembre 2021, les prestations techniques (moquette, cloison, rail de spot, électricité, parking...) en fonction des stocks seront à commander directement sur site à l'accueil Exposant situé **dans l'Accueil A**.

Dernière commande effectuée le 01/09/2021 10:20

Recherche par mot-clé

B Rechercher

- Badges et Lecteurs de badges
- Communication et Promotion
- Inscription partenaires
- Invitations Visiteurs
- Aménagements, Nettoyage et Assurance
- Images, son, téléphonie, internet
- Mobilier
- Décoration florale

Une question / any questions: sitevi@comexposium-services.com